



"Valeurs de la République" : après l'assassinat de Samuel Paty, Jean-Michel Blanquer fait un bilan d'étape

16h48 , le 2 décembre 2020

ABONNÉS

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, fait un point jeudi sur les actions "valeurs de la République" avec tous les référents laïcité des différentes académies et les membres du Conseil des sages. L'occasion de



Jean-Michel Blanquer va travailler sur le sujet de la laïcité à l'école jeudi matin. (Reuters)

Jean-Michel Blanquer souhaite dialoguer avec ses équipes. Le ministre de l'Education convie jeudi matin, par visio-conférence, les référents laïcité des différentes académies et les membres du Conseil des sages à un "bilan d'étape des actions 'valeurs de la République'". Ces troupes ont été réunies la dernière fois en séminaire... le 13 octobre, soit trois jours avant l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty, décapité après avoir montré des caricatures du Prophète dans un cours sur la liberté d'expression. Pour la rue Grenelle, la "rencontre" de jeudi sera donc l'occasion d'écouter les perceptions du terrain depuis l'exécution du professeur d'histoire.

Sans doute aussi de revenir sur les quelques 400 violations signalées lors de la minute de silence organisée le 2 novembre dernier, sur les menaces et apologies du terrorisme constatées depuis, sur les procédures en cours, voire sur une maladresse récente. Une annonce publiée la semaine dernière sur le site de Pôle emploi - retirée depuis - pour recruter un professeur d'histoire-géo, débutant accepté, au collège de Samuel Paty, a en effet soulevé l'indignation.

Blanquer va-t-il évoquer l'enquête de l'Inspection générale sur l'encadrement de Samuel Paty?

Aux côtés de la ministre Roxana Maracineanu (Sports) et des secrétaires d'Etat Nathalie Elimas et

Sarah El Hairy (Education populaire, Jeunesse et engagement), Jean-Michel Blanquer pourrait en profiter pour parler des changements envisagés : renforcement des cours d'enseignement moral et civique (EMC), réforme du Brevet pour valoriser l'engagement des élèves... Et, qui sait, évoquer peut-être l'enquête de l'Inspection générale sur la façon dont l'enseignant a été soutenu par l'institution scolaire après son cours sur la liberté d'expression. Mais ce rapport très attendu serait finalement plutôt publié en fin de semaine.

Selon une source haut placée au ministère, il "montre le soutien remarquable dont Samuel Paty a bénéficié". De quoi répondre à toutes les questions? Un article, paru le 20 novembre sur le site du

Point , instillait le doute, en révélant des extraits de mails échangés peu après l'incident survenu en classe.

Lire aussi - Face au Covid-19, les recrutements supplémentaires de professeurs ne suffisent pas

Le 8 octobre, le référent laïcité dépêché par le rectorat de Versailles évoque ainsi un entretien portant sur "les règles de laïcité et de neutralité que ne semble pas maîtriser M. Paty", puis le lendemain, une "erreur" commise par l'enseignant (que ce dernier aurait d'ailleurs reconnue).